

**Complément d'avis n°2024/03
relatif à l'accréditation de
Conservatoire national des arts et métiers
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Demande de modification de sites pour deux spécialités :
Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers, spécialité Gestion des risques, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue, en partenariat avec l'ITII Lorraine, sur le site de Metz.
- Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers, spécialité Mécanique, en formation continue, en partenariat avec l'ITII Picardie, sur le site d'Amiens.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par le Conservatoire nationale des arts et métiers ;
- Vu la note de synthèse établie par Marie-Madeleine LE MARC, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 13 mai 2025,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte **défavorablement** de la requête puisque le changement de site de Metz à Nancy n'avait pas été formellement demandé :

Extension de l'accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s)	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers, spécialité Gestion des risques en partenariat avec l'ITII Lorraine sur le site de Nancy	Formation initiale sous statut d'apprenti	-	-	défavorable
Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers, spécialité Gestion des risques en partenariat avec l'ITII Lorraine sur le site de Nancy	Formation continue	-	-	défavorable

La Commission prend acte **favorablement** de la requête :

Extension de l'accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s)	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers, spécialité Mécanique en partenariat avec l'ITII Picardie sur les sites d'Amiens et de Bauvais	Formation continue	2024	2025-2026	restreinte

Délibéré et approuvé en séance plénière le 13 mai 2025.

La présidente,
Claire PEYRATOUT

